

(CHARTÉ DE PARTICIPATION)

OBJECTIF

Instaurer, dans le cadre d'activités de participation citoyenne, des conditions favorables au respect, au dialogue constructif et au croisement des idées.

VALEURS

Les valeurs s'adressent à tous les participants et encadrent la démarche participative.



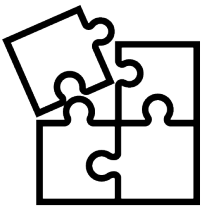
Transparence

La transparence réfère à la mise en commun de toutes les informations. Elle s'appuie sur des données concrètes, exactes et pertinentes diffusées dans un langage simple devant permettre à chaque personne de bien comprendre.



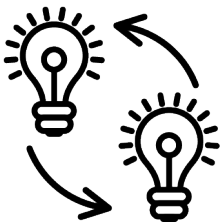
Respect

Le respect est basé sur la compréhension que tous les membres du comité sont présents de bonne foi et qu'ils désirent le développement harmonieux de leur ville. Il se fonde également sur la reconnaissance des savoirs, des expertises, des besoins, des aspirations et des valeurs ainsi que sur la libre expression de chaque personne.



Collaboration

La collaboration se vérifie dans la volonté de préserver la qualité des relations et des communications à travers les ateliers et les activités. Elle s'appuie aussi sur la compréhension que différentes perceptions se côtoient autour d'un même projet. Les divergences de points de vue sont regardées comme un élément susceptible d'améliorer la qualité du projet.



Partage

Le partage souligne l'importance de mettre en commun ses idées, ses expériences et ses opinions en créant les conditions propices à la prise de parole de chaque personne. Le partage ne peut être mis à profit s'il n'y a pas de volonté réelle d'apprendre des autres et d'écouter de manière active.

Un outil réalisé dans le cadre de :



Une initiative de :



Vivre en Ville – Charte de participation
« Oui dans ma cour ! », version 2018-10-18

Texte distribué sous [Licence CC-BY-SA](#)

Modèle disponible sur :

www.oidansmacour.quebec/outils